



Éric BATTISTA, société SAE

Entrepreneur en sol majeur

☛ Originaire de Lyon, ingénieur diplômé en environnement, Éric Battista a d'abord dirigé un service public d'assainissement non collectif (Spanc) au sein du Sivom du Verdon, qu'il quitte en 2001 pour travailler dans un bureau d'études. En 2003, il crée SAE, son entreprise devenue groupe de quatre sociétés : Sud assainissement environnement (études et travaux sur les assainissements autonomes), Sol-Étude (géotechnique et suivi de chantier), Sethi environnement (études et travaux de gestion pluviale), SAE travaux (construction d'ouvrage d'assainissement et de bâtiments clés en main).

Éric Battista ne voit pas le monde comme tout le monde. Ce qui fonde son métier, c'est la lecture du sol. Où plutôt des sols, tant ce que nous avons sous les pieds change de nature en quelques mètres. La preuve ? De son bureau, zone des Ferrages à Tourves, le chef d'entreprise montre le bâtiment d'en face : « Ses fondations sont à 3,50 mètres de profondeur, celles de nos locaux sont à 1,50 m. Pourquoi cette différence à 50 pas de distance ? Parce que lorsque notre voisin nous a demandé de réaliser son étude de sol, on a découvert de la paille à 3,50 m. Vous imaginez construire sur une couche de paille ? »

Des anecdotes comme celle-là, Éric Battista en a plein la besace. Lui et son équipe ont l'habitude : ils sont ceux par qui arrivent des nouvelles pas toujours agréables (« il va falloir faire vos fondations plus profond ! »), mais ils savent aussi qu'une étude de sol bien comprise évite tellement de déconvenues...

« Nous sommes des ingénieurs-conseils, c'est notre cœur de métier : on est là pour éclairer le client sur l'aléa de sa parcelle », sourit le chef d'entreprise, « on est là pour sécuriser les projets, pour garantir qu'un ouvrage sera conforme aux règles de l'art. Les sols ont une vie, une histoire, des secrets... En les révélant, on protège tout le monde : les hommes, les bâtiments... les assurances. Bien souvent, les sinistres bâtiments viennent d'une absence de prise en compte de la nature du sol, et les coûts de réparation sont alors faramineux. »

Si l'ingénierie géotechnique, ou étude des sols,

n'est qu'une facette de SAE, les autres activités ne s'en éloignent pas tellement. Le diagnostic, l'installation ou la mise aux normes d'assainissements autonomes, autre spécialité du groupe, implique une analyse attentive du terrain et de ses interactions avec la ressource en eau. De même que la gestion des eaux pluviales, où interviennent des compétences en hydrologie, la science des cycles de l'eau, aller retour perpétuel entre ciel et sous-sol... Quant à la construction de bâtiments clés en main, 4^e pilier de SAE, elle s'appuie évidemment sur les études de sols pour la réalisation des fondations, des réseaux pluviaux, etc.

4000 missions

Éric Battista est intarissable sur tous ces sujets : la passion est évidemment de la partie, mais il y a aussi l'ambition. En 8 ans, l'homme est passé de la solitude du créateur d'entreprise à la direction de 10 salariés, avec en portefeuille 2000 clients réguliers (professionnels et collectivités, sans compter les particuliers), et l'expérience de 30 000 missions d'études, diagnostics, réhabilitations ou constructions réalisées. SAE ouvre une agence chaque année, et couvre désormais le grand sud, de Menton à Perpignan en passant par Orange. Une partie de son activité se déroule bien sûr dans le Comté de Provence. À Correns, par exemple, pour une étude sur l'amélioration de l'écoulement du ruisseau du vallon des Baumes. À Brignoles, où le Groupe a réalisé l'étude de sol de

la Maternelle de San Sumian et celle du GNFA, ainsi que plusieurs études pluviales sur Nicopolis. À Tourves, SAE a réhabilité l'assainissement non collectif d'un ensemble de gîtes, et réalisé deux bâtiments sur la zone des Ferrages... Dont son siège et son entrepôt.

10 salariés
2000 clients réguliers
30 000 missions d'études



« J'ai choisi les Ferrages parce qu'il s'y affirme un pôle de compétences en construction : toute l'offre de Bonifay en matériels et matériaux, une entreprise de terrassement, un électricien, un plombier, nous sur la maîtrise d'ouvrage et les sols... Il y a même un notaire ».

Après une croissance rapide de 2003 à 2007, sérieusement ralentie par la crise entre 2008 et 2010, l'activité reprend, poussée par des évolutions réglementaires favorables. Éric Battista cite les avancées de la loi sur l'eau, qui protège l'environnement en permettant à tout propriétaire d'assainissement non collectif d'être informé sur l'état de son équipement et la nécessité éventuelle de le réhabiliter. « Depuis le 1^{er} mai 2011, un nouveau zonage sismique est entré en vigueur et s'étend à l'ensemble du territoire français », précise également le dirigeant de SAE. « Une donnée nouvelle qui va favoriser le recours au conseil spécialisé sur les études de sol en prélude à tout bâti ».

